



**MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE
L'ADMINISTRATION**

Transformation Numérique pour l'Afrique / Programme Régional d'Intégration Numérique en Afrique de
l'Ouest

(WARDIP – Composante Mauritanie)

Unité de Gestion du Projet WARDIP-Mauritanie

**Avis d'Appel d'Offres National pour Fournitures et Services
(Processus à Deux Enveloppes)**

Appel d'Offres No : AON-05_WARDIP-2025

Projet : Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest

Acheteur : Unité de Gestion du Projet (UGP)_WARDIP

Pays : Mauritanie

Intitulé du Marché : Mise en place de l'équipe nationale d'intervention en cas d'urgence informatique (CSIRT) et du centre d'opérations de cybersécurité (SOC) pour le Réseau Intranet de l'Administration à haut Débit (RIAD)

Crédit No : IDA-7445-MR

Emis le : 09 octobre 2026

1. **La République Islamique de Mauritanie** a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût de la composante-Mauritanie du **Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest WARDIP – Mauritanie** et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché *relatif à la mise en place du CSIRT National et du SOC RIAD*.
2. **L'Unité de Gestion du Projet (UGP)_WARDIP** au **Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la « **Mise en place d'une équipe Nationale d'intervention en cas d'urgence informatique (CSIRT) et d'un centre d'opérations de cybersécurité (SOC) pour le Réseau Intranet de l'Administration à haut Débit (RIAD)** ».
3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence Nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés applicable aux Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Financement de Projet d'Investissement (FPI), de juillet 2016, mis à jour en septembre 2023 » de la Banque mondiale, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur le Coordinateur du Projet WARDIP-MAURITANIE, TVZ-ilot 99, B.P:40084, Téléphone/Fax + 222. 45.24.11.16 et Courriel : wardip@mtnima.gov.mr.

Afin de prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 à l'adresse mentionnée ci-dessous :

L'Unité de Gestion du Projet (UGP)_ WARDIP au Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration, TVZ, N° 099 – Nouakchott ;Téléphone : +222 45 24 11 02 - Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus et contre un paiement non remboursable de **4000 MRU**. Le paiement sera effectué au niveau du trésor public. Le Dossier d'appel d'offre sera remis au représentant du soumissionnaire contre présentation de la quittance du trésor.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse indiquée *à la fin de cet avis* au plus tard le **mardi 17 novembre 2026 à 12 heure locale en Mauritanie**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous *à la fin de cet avis* le **17 novembre 2026 à 12 heure locale en Mauritanie**. Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Transformation Numérique et de la Modernisation de l'Administration jusqu'à la deuxième ouverture publique.
7. Toutes les offres doivent comprendre *une Garantie d'Offre*, pour un montant de : **950 000 MRU**.
8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
9. L'évaluation des offres sera organisée en trois étapes :
- Evaluation des Parties Techniques des Offres (Conformité de l'offre, qualification des soumissionnaires, évaluation technique détaillée de la partie technique) ;
 - Evaluation des offres Financières ;
 - Evaluation combinée des parties techniques et financières (30% pour l'offre technique et 70% pour l'offre financière)
10. L'offre la plus avantageuse est celle remise par le soumissionnaire qui (i) satisfait aux critères de qualification, (ii) dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et (iii) a obtenu le score technique /financier le plus élevé. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la plus avantageuse.
11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)
Adresse : **Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen**
Nouakchott Mauritanie
Téléphone : **+222 49 72 71 70** - Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr